



Assemblée communale
jeudi 8 juin 2023 à 19h30
à la Maison communale

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes 2022 du Syndicat scolaire du Grandval
2. Discuter et approuver les comptes 2022 de la Commune mixte de Belprahon
3. Discuter et approuver le nouveau règlement sur les déchets
4. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour la réfection du chemin du Cratat
5. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour la réfection du chemin Sous les Barres
6. Informations du Conseil communal
7. Divers et imprévus

Dépôt public

Dès le 4 mai 2023, les documents suivants pourront être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture :

- Comptes 2022 du Syndicat scolaire du Grand Val
- Comptes 2022 de la commune mixte
- Règlement sur les déchets

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'assemblée communale auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Belprahon, le 3 mai 2023

Le Conseil communal